



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090461

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/08/2025 14H10 C:000032 I:31198
V/REF : 1023863
V/Email reçu le Jeudi 21/08/2025 a 14H10

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 2763
IMMEUBLE : RUE SAINT EXUPERY
26/28/30/32 RUE SAINT EXUPERY
01160 PONT D'AIN

Feillens, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 30 RUE ST EXUPERY - PONT D'AIN - LOGT SOUS PASS CHANTIER ET BADGE POUR
LES COMMUNS A RÉCUPERER A L'AGENCE D'AMBERIEU

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT BOUCHON CHAINETTE CUISINE
REFECTION D'UN JOINT SILICONE EVIER
REPLACEMENT D'UNE BONDE DE VIDAGE ET SIPHON DE BAIN
REPLACEMENT FELXIBLE ET DOUCHETTE
REFECTION D'UN JOINT SILICONE BAIGNOIRE/DOUCHE
REPLACEMENT ABATTANT DOUBLE
DETARTRAGE CUVETTE WC
REFIXATION DU TUYAU CHAUFFAGE DANS LA CHAMBRE 3
PL00001 - PL00015 - PL00016 - PL00030 - PL00032 - PL00033 - PL00051 -
PL00055 - PL00056

Donneur d'ordre : M. S DESCOSTES

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 17 SEPTEMBRE 2025 A 14H15
REPLACEMENT DU VIDAGE BAIGNOIRE
REPLACEMENT FELXIBLE ET DOUCHETTE
RÉFECTION DES JOINTS SILICONE BAIGNOIRE + EVIER
REPLACEMENT ABATTANT DOUBLE
DETARTRAGE DU WC
PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU VIDAGE EVIER COMPLET
LE 17 SEPTEMBRE 2025 A 14H15
REPLACEMENT DU VIDAGE EVIER

OBSERVATIONS :

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,71	46,71
1,00	PL00016-Réfection joint silicone évier	1	41,52	41,52
1,00	PL00030-Rempl.vidage/siphon SDB automati	1	51,90	51,90
1,00	PL00032-Rempl.flexible/douchette+joint	1	51,90	51,90
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,90	51,90
1,00	PL00051-Rempl.Abattant double+fixations	1	51,90	51,90
1,00	PL00055-Détartrage Cuvette WC	1	20,76	20,76
1,00	PL00014-Rempl.vidage évier inox 2 cuves	2	83,04	83,04
TOTAL H.T.				399,63
T.V.A. a 10,00%				39,96
TOTAL T.T.C.En EURO				439,59

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090461

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1023863 du 21/08/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENES

Immeuble collectif ☒ Individuel ☐
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☐
Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

30 Rue Saint Exupéry
01160 PONT D AIN

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 844 880 du 21/08/2025

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

02763-00001-00003-00041 H / Type 4 / 04

Etage : 04

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 05/09/2025

Observations

MUT DIVRECHY / LV

LOGEMENT SOUS PASS CHANTIER MAIS BADGE DES COMMUNS

A RECUPERER A L AGENCE D AMBERIEU

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de deplacement	1,00	46,71	46,71	4,67	51,38
PL00015 Remplacement bouchon chainette D 25 à 40	2,00	41,52	83,04	8,30	91,34
PL00016 Réfection d'un joint silicone EVIER compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	41,52	41,52	4,15	45,67
PL00030 Remplacement bonde de vidage et siphon de bain Automatique avec trop plein	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00032 Remplacement d'un flexible et douchette Mise en place avec joint et support teinte chromée sur robinetterie	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00051 Remplacement abattant double Compris fixations, plastique blanc,	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00055 Détartrage Cuvette WC	1,00	20,76	20,76	2,08	22,84
PL00056 refixation tuyau chauffage dans la chambre 3	1,00				

Total H.T. 399,63
Total TVA 39,96

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 1023863 du 21/08/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Total TTC 439,59

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DESCOSTES STEPHANE le 21/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **30 Rue Saint Exupéry 01160 PONT D AIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **21/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1023863